

Jean-Marc Stéphan et Johan Nguyen

13 recommandations des bonnes pratiques médicales sur le risque infectieux en acupuncture

Il s'agit de définir les recommandations afin de limiter le risque infectieux pour les patients et les professionnels.

Recommandation 1



N'utiliser que des aiguilles à usage unique dès lors qu'elles sont disponibles, ce qui est le cas pour toutes les aiguilles d'acupuncture de modèle courant.

Recommandation 2

Les aiguilles à usage unique sont non réutilisables et non stérilisables.

Commentaires. Toute pratique de re-stérilisation de dispositifs mis sur le marché à l'état stérile et/ou présentés comme étant à usage unique par le fabricant (dans la notice d'instruction et/ou sur l'étiquetage), est interdite conformément au point 13.6 de l'annexe I de l'article R. 665-47 du Livre V bis du Code de la santé publique. La circulaire DGS/SQ3, DGS/PH2 - DH/EM1 n° 51 du 29 décembre 1994 relative à l'utilisation des dispositifs médicaux stériles à usage unique confirme le principe de non-réutilisation de ces dispositifs.

Recommandation 3

Les aiguilles « individuelles » sont à proscrire.

Commentaires. Il s'agit de la réutilisation pour un même patient des mêmes aiguilles d'une séance à l'autre, ces aiguilles étant conservées par le patient ou le médecin. Cette méthode est à proscrire car il s'agit 1) d'une réutilisation de matériel à usage unique, 2) de matériel réutilisé ne répondant pas aux normes des dispositifs médicaux réutilisables

qui précisent que ces dispositifs doivent subir, avant toute nouvelle utilisation, une procédure d'entretien selon un protocole validé par le comité de lutte contre les infections nosocomiales (nettoyage, stérilisation ou désinfection). Ceci est précisé par la circulaire DGS/DH n°98/249 du 20 avril 1998 concernant les établissements de santé est également applicable à tout cabinet d'acupuncture.

Recommandation 4

Le matériel réutilisable et immergeable (ventouses, fleur de prunier, aiguilles spéciales...) est dans tous les cas :

- soit immédiatement nettoyé (brossage sous eau courante) ;
- soit pré-désinfecté : 1) trempage avec un produit détergent-désinfectant selon la durée requise par le fabricant ou 15 minutes minimum (ex : Aniosyme DD1®), 2) nettoyage à la brosse et 3) rinçage à l'eau courante, et 4) séchage.

Commentaires. Le nettoyage doit être immédiat après utilisation, sinon la pré-désinfection s'impose. L'étape de pré-désinfection utilise un détergent-désinfectant sans aldéhyde dans la composition du produit. Les objectifs sont d'éviter le séchage des souillures biologiques sur le matériel, d'abaisser le niveau de contamination microbienne et de protéger le personnel et l'environnement du risque microbien. L'Aniosyme DD1® est un produit nettoyant pré-désinfectant poly-enzymatique bactéricide aux normes AFNOR (NF EN 1010, pr EN 13727, NFT 72-171, NF EN 1275. Actif sur BK et sur le virus HIV-1). Les autres produits que l'on peut utiliser sont décrits dans la « liste positive désinfectants »

de la Société Française d'hygiène Hospitalière (SFHH) à l'adresse Internet : www.sfhf.net.

Le nettoyage à la brosse doit permettre d'obtenir un objet visuellement propre. Les ultrasons peuvent éventuellement remplacer le nettoyage à la brosse pour les aiguilles spéciales.

Recommandation 5



Après nettoyage immédiat ou pré-désinfection (recommandation 4), le matériel thermo-résistant doit être stérilisé par vapeur d'eau sous pression : 18 minutes à 134°C.

La stérilisation par chaleur sèche genre « Poupinel » est à proscrire.

Commentaires. Le prix des appareils autoclaves n'est pas négligeable. Il faut compter un minimum de 4 000 euros pour un petit autoclave de classe S de 18 litres.

La chaleur sèche est inefficace sur la destruction des prions.

Recommandation 6



Après nettoyage immédiat ou pré-désinfection (recommandation 4), le matériel thermosensible doit être stérilisé à froid

avec un désinfectant type : soit 1) eau de javel pendant 60 minutes, soit 2) glutaraldéhyde (Endosporine®, Stéranios®) : 60 minutes, soit 3) acide peracétique (Anioxyde 1000®, Bioxal M® : 30 mn). Le trempage est suivi d'un rinçage terminal abondant et séchage.

Commentaires. Les normes de référence pour les produits désinfectants sont les normes NF EN 1040 (T 72-152) pour une activité bactéricide, NF EN 1275 (T 72-202) pour une activité fongicide, NF T 72-180 pour une activité virucide et NF T 72-230 ou NF T 72-231 pour une activité sporicide. L'idéal serait une immersion complète dans un bain désinfectant qui pourrait être sous certaines conditions de l'hypochlorite de sodium (eau de javel à 2,6 %) pendant 1 heure afin d'être sporicide. Selon la circulaire n° DGS/5C/DHOS/E2/2001/138 du 14

mars 2001, le pourcentage en chlore actif pour inactiver les prions doit être de 2 % à partir de l'eau de javel à 2,6 %, soit 800 ml d'eau de javel dans 200 ml d'eau froide pour 1 litre d'eau total.

Le glutaraldéhyde devra être à une concentration de 2 %. Le Stéranios 2 % contenant du glutaraldéhyde 2 %, est ainsi prêt à l'emploi. L'acide peracétique devra être à une concentration comprise entre 0,2 % et 1 %. Comme pour les produits détergents - désinfectants, la Société Française d'hygiène Hospitalière (SFHH) en propose une liste sur son site Internet : www.sfhf.net.

Recommandation 7



Les aiguilles d'acupuncture doivent être immédiatement placées après utilisation dans un collecteur spécifique homologué.

Commentaires. Les collecteurs doivent être homologués selon la circulaire DGS/DH n°98/249 du 20 avril 1998 et selon la circulaire n° 554 du 1er septembre 1998 relative à la collecte des objets piquants, tranchants souillés.

Recommandation 8



Les aiguilles ainsi collectées doivent être détruites par incinération par l'intermédiaire d'une filière d'élimination des déchets d'activité

de soins à risques infectieux.

Recommandation 9



Se laver les mains avec un savon doux liquide à l'arrivée au cabinet, au départ du cabinet, en cas de mains visiblement souillées.

Commentaires. Se laver les mains à l'eau et au savon normal ou antiseptique après avoir enlevé préalablement tous les bijoux (le port de bijoux constitue des zones non accessibles au lavage des mains et favorisent la constitution de niches bactériennes).

Recommandation 10



Réaliser une friction des mains avec un produit hydro-alcoolique (PAH) entre chaque patient.

Commentaires. Les mains peuvent être contaminées par contact soit avec un patient soit avec un objet. La désinfection hygiénique avec un PHA élimine en une vingtaine de secondes 99,999 % de la flore transitoire et 99 % de la flore résidente, c'est ce qui est préconisé en milieu hospitalier.

Recommandation 11

Il n'y a pas lieu de recommander une désinfection cutanée avant un acte d'acupuncture hors cas particuliers et hors techniques particulières (*recommandations du Collège Français d'Acupuncture validées le 23 novembre 2006*).

Commentaires. La désinfection cutanée est laissée au libre choix du praticien.

Recommandation 12



L'asepsie cutanée est recommandée chez les sujets immunodéprimés et en cas de lésions cutanées, chez le diabétique non-insulino-dépendant, les porteurs de valvulopathies et prothèses et chez les personnes à hygiène défectueuse. On réalisera une désinfection cutanée en deux temps : 1) application de l'antiseptique (alcool à 70°), puis 2) séchage à l'air libre respectant le délai d'action 2 minutes.

Commentaires. L'alcool à 70° peut être remplacé par un halogéné iodé (Bétadine®) avec un délai d'action d'une minute. Le séchage à l'air libre permet de ne pas éliminer l'antiseptique et favorise la rémanence.

Recommandation 13



L'asepsie cutanée est recommandée dans la pratique de l'auriculothérapie, la pose d'aiguilles semi-permanentes (ASP) au niveau auriculaire ou corporel, la mise en place de catgut, les saignées ponctuelles, les ventouses avec saignées. Il est recommandé une désinfection cutanée en deux temps : 1) application de l'antiseptique (alcool à 70°), puis 2) séchage à l'air libre respectant le délai d'action de 2 minutes.

Commentaires. Voir recommandation 11.

Recommandations proposées par la commission sur les Bonnes Pratiques en Acupuncture du Collège Français d'Acupuncture et Médecine Traditionnelle Chinoise (CFA-MTC).



Dr Jean-Marc Stéphan
✉ jm.stephan@acupuncture-medicale.org



Dr Johan Nguyen,
27, bd d'Athènes
13001 Marseille
☎ 04.96.17.00.30
☎ 04.96.17.00.31
✉ johan.nguyen@wanadoo.fr